Paris, le 19 octobre 2026

fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques

Monsieur Sébastien Lecornu
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris

SG/NA/2026/2027/38

Objet : Demande de mesures d'urgence pour répondre au mouvement social lycéen et rétablir le dialogue avec la communauté éducative

Monsieur le Premier ministre,

En réponse à l'allocution télévisée du Président de la République, Emmanuel Macron, ce dimanche 18 octobre, le conseil d'administration national de la FCPE vous alerte avec gravité sur l'impérieuse nécessité d'apporter des réponses rapides, concrètes et lisibles aux inquiétudes profondes exprimées par les lycéens et toute la communauté éducative. Il y a un besoin impératif de sortir de ce climat des plus anxiogènes pour garantir une reprise des cours apaisée et sereine après les vacances d'automne.

Les difficultés liées aux rythmes scolaires, à l'orientation et à Parcoursup, à l'état des bâtiments scolaires, aux heures de cours perdues faute de remplacement des enseignants et au manque de prise en compte de la parole des élèves appellent des décisions immédiates.

Dans ce contexte, la FCPE vous demande d'engager, dès réception de ce courrier, un premier plan de mesures d'urgence, accompagné d'un calendrier précis, des moyens identifiés et d'un dispositif de suivi associant les représentants des lycéens, des parents d'élèves, des équipes pédagogiques et des chefs d'établissements.

Forts de notre responsabilité de première fédération de parents d'élèves de l'école publique, nous portons à votre connaissance, Monsieur le Premier ministre, les mesures suivantes qui s'organisent autour de six priorités majeures, que la FCPE exige.

1. **Réduire immédiatement la pression du contrôle continu et améliorer les conditions d'apprentissage :**

Réduire la pression scolaire et améliorer les conditions d'apprentissage en repensant les évaluations, les programmes et l'organisation des rythmes scolaires, pour mieux respecter les besoins des élèves et permettre à chacun de progresser et de réussir.

- Instaurer un « droit à l'erreur » dans toutes les matières : par trimestre ou semestre, l'élève peut demander à son enseignant à ce qu'une note défavorable à son contrôle continu puisse être supprimée de la moyenne ou qu'une autre évaluation lui soit proposée avec prise en compte de la note la plus avantageuse.

…/…

108/110, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris cedex 11
T : 01 43 57 16 16
www.fcpe.asso.fr

- Garantir que la moyenne de la période repose au moins sur trois évaluations dans chaque matière, pouvant prendre des formes variées : devoirs surveillés, devoirs à la maison, exposés, etc.

- Abandonner immédiatement le stage obligatoire de seconde générale et technologique : un stage d'OBSERVATION reste possible pour chaque élève à sa demande tout au long de l'année pour découvrir un métier avec la validation préalable du CIO.

- Reconquérir réellement le troisième trimestre : actions de remédiation des apprentissages fragiles nécessaires pour passer en 1ère ou pour travailler son projet d'orientation, la prise de parole en public…

- Ouvrir immédiatement une concertation sur les rythmes scolaires, en prenant en compte les propositions de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant et les conclusions de la commission sur le calendrier scolaire du CSE.

- Engager immédiatement en prévision de la rentrée 2027, un travail sur des emplois du temps soutenables au lycée, en tenant compte des durées de transport et d'un temps de restauration suffisant selon les particularités territoriales, hexagonales comme ultramarines.

- Limiter les effectifs à 24 élèves par classe au lycée comme au collège dès la rentrée 2027.

- Réexaminer et alléger les programmes dans chaque matière : faire moins pour étudier mieux et boucler le programme sans stress.

2. **Parcoursup et orientation : apporter des garanties immédiates d'équité et de transparence :**

La procédure d'orientation vers l'enseignement supérieur constitue une angoisse majeure et une source de stress pour de nombreux lycéens et leurs familles.

- Supprimer immédiatement la prise en compte du lycée d'origine dans le processus d'examen des candidatures.

- Supprimer immédiatement la lettre de motivation dans toutes les formations.

- Garantir immédiatement l'accès aux formations du quota d'élèves boursiers tout au long du processus Parcoursup.

- Retirer immédiatement de Parcoursup les offres lucratives de formations privées délivrant des diplômes non reconnus par l'État.

- Organiser immédiatement un dispositif transparent d'information sur les places disponibles dans chaque formation.

- Rendre publics immédiatement les critères réellement utilisés par toutes les formations, leur pondération et la place accordée aux notes, appréciations et la fiche AVENIR.

- Revoir immédiatement le calendrier Parcoursup en reportant la formulation des vœux à début mai et les premières réponses à fin juin ou début juillet.

- Rendre immédiatement effectives et obligatoires les 54 heures annuelles consacrées à l'orientation de la seconde à la terminale et attribuer aux établissements des budgets dédiés et sanctuarisés pour garantir la réalisation de ces heures.

- Augmenter pour la rentrée 2027 de 250 000 places les capacités d'accueil dans l'enseignement supérieur public et garantir une place à chaque élève mettant ainsi fin au scandale national des élèves sans affectation dès la rentrée de septembre.

…/…

- Un bac doit notamment garantir d'accéder à une licence, une licence doit garantir d'accéder à un master.

- Renforcer l'accompagnement des élèves ultramarins, des élèves scolarisés dans les établissements français à l'étranger du réseau AEFE et des élèves en situation de handicap pour faciliter la connaissance des formations, des questions de mobilité, de logement et des aides mobilisables.

3. Bâti scolaire : traiter les situations les plus urgentes :

Les conditions matérielles d'accueil ont des conséquences directes sur la santé, la sécurité et les apprentissages des élèves comme sur les conditions de travail des personnels.

- Créer, dès le projet de loi de finances (PLF) 2027, un fonds d'urgence exceptionnel pour la rénovation du bâti scolaire, doté de 500 millions d'euros pour les distribuer à tous les lycées publics afin d'améliorer immédiatement le cadre d'étude des lycéens, ciblant en priorité les situations de vétusté et d'insalubrité, pour garantir des locaux sains, des sanitaires fonctionnels et des conditions d'accueil dignes pour tous les élèves.

- Abonder immédiatement un fonds vert 2027 de 2,5 milliards d'euros puis 10 milliards d'euros/an sur les 4 années suivantes pour rénover le bâti scolaire (loi de programmation) et conventionner avec les collectivités locales pour garantir les dotations de l'Etat en figeant contractuellement leurs engagements. Un plan contraignant de rénovation du bâti scolaire pour toutes les collectivités locales avec retenue sur les dotations qui leur sont faites en cas de non-respect.

- Lancer un état des lieux urgent des situations les plus préoccupantes dans les établissements scolaires : adaptation des établissements au changement climatique, ventilation insuffisante, qualité de l'air et bâtiments dégradés.

- Faire établir par des experts un cahier des charges de rénovation et de construction adapté à chaque territoire, reposant sur des indicateurs objectifs comme la surface moyenne par élève dans les salles de classe, la performance énergétique des bâtiments (étiquette A à G, le confort d'été) et la qualité de l'air. Afficher ces indicateurs devant chaque établissement scolaire afin de rendre visibles les besoins de rénovation.

- Faire adopter, au premier trimestre 2027, dans chaque établissement scolaire par l'instance délibérante, un plan « vigie aléas climatiques » de gestion des crises : grands froids, canicules, inondations, feux de forêt, cyclones ou fortes pluies… Prévoir dans ce plan les modalités d'accès à l'eau, de ventilation, de repli (bâtiments communaux, salles de réunion en hôtel, dispositif école dehors …) d'ouverture ou de fermeture des locaux et de continuité pédagogique, sans rupture numérique pour les familles non équipées.

- Définir les seuils de déclenchement de ce plan de crise « vigie aléas climatiques » à l'échelle préfectorale et garantir une information réactive des familles, enseignants, personnels de direction.

- En période de fortes chaleurs, organiser des relevés de température à 8 h, 12 h et 16 h dans les salles de classe et les espaces fréquentés par les élèves et les personnels.

…/…

4. **Remplacement des enseignants et absences : garantir la continuité des cours :**

Les heures de cours perdues en raison du non-remplacement des enseignants absents compromettent les apprentissages et renforcent les inégalités entre les élèves.

- Remplacer les enseignants absents dès la première heure.
- Recenser et publier chaque fin d'année, par académie, par établissement public et par classe, les heures de cours non assurées et les besoins de remplacement.
- Renforcer les besoins en moyens humains, notamment en enseignants, conseillers principaux d'éducation, AED, AESH, personnels de santé, psychologues et personnels sociaux, afin de garantir un infirmier pour 500 élèves, un psychologue pour 500 élèves et un conseiller d'orientation pour 500 élèves.
- Décider un moratoire immédiat sur toutes les suppressions de postes d'enseignants, dans le premier comme dans le second degré afin de préserver les moyens de l'école publique en nombre de postes d'enseignants titulaires et de moyens de remplacement.
- Voter des engagements précis dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2027, avec une programmation de créations nettes de postes.
- Réviser la carte scolaire, qui ne garantit plus la mixité sociale et scolaire, avec une priorité donnée aux établissements les plus en difficultés.

5. **Prise en compte de la parole des lycéens : rétablir la confiance par le dialogue**

La sortie de crise ne peut se construire sans une écoute réelle des premiers concernés. La parole des lycéens doit être entendue, prise en compte et suivie d'effets concrets.

- Renforcer la représentation des lycéens en réformant les élections aux CVL et CAVL, en instaurant le scrutin de liste et le vote direct, en augmentant leur place dans les conseils d'administration et garantir leur retour au Conseil Supérieur de l'Education.
- Garantir les droits d'expression, de réunion et d'organisation des lycéens, ainsi que l'intégralité des droits des représentants élus des parents d'élèves.
- Associer l'ensemble des élèves aux décisions de leur établissement, avec un temps trimestriel de dialogue et une réelle co-construction des règles de vie et de justice scolaire.
- Elaborer avec l'ensemble de la communauté éducative en conseil d'administration les règles sur l'usage du téléphone portable et du droit à la déconnexion.
- Inscrire de façon obligatoire et régulière des temps d'échange permettant à tous les lycéens de s'exprimer, au-delà des seuls élus du Conseil de la Vie Lycéenne.
- Réunir rapidement les organisations représentatives des parents, des lycéens et des équipes pédagogiques afin d'identifier des besoins prioritaires.
- Créer et réunir chaque année un comité national de suivi chargé de rendre compte des engagements pris et de leur mise en œuvre.

…/…

6. **Pour une reprise sereine et immédiate des cours :**

La reprise des cours doit s'accompagner de garanties pour les lycéens et de moyens supplémentaires pour les établissements. Aucun élève ne doit subir de représailles pour s'être mobilisé de façon pacifique et licite, ni voir son avenir scolaire pénalisé par cette crise.

- Une instruction ministérielle claire contre toute forme de représailles envers les lycéens ayant participé à une mobilisation pacifique et licite (sans atteintes aux biens ni aux personnes) : aucune menace, sanction disciplinaire ou mention défavorable dans les bulletins, fiche AVENIR et livrets scolaires. Refus de toute double peine et retrait des sanctions injustifiées.

- Des garanties nationales pour le baccalauréat et Parcoursup : des évaluations adaptées aux enseignements réellement dispensés et un accompagnement renforcé des élèves préparant les examens.

- Une dotation exceptionnelle d'heures supplémentaires effectives (HSE) dès novembre pour les lycées touchés par la crise, afin de permettre aux enseignants volontaires d'organiser des séances de consolidation et de remise à niveau, particulièrement pour les élèves les plus fragiles.

La FCPE est disponible pour participer aux négociations de sortie de crise et contribuer à l'élaboration de réponses concrètes, dans l'intérêt des élèves et du service public de l'éducation.

Nous attendons donc de vous un engagement fort, dès réception de ce courrier. Compte tenu de l'urgence de la situation, nous sollicitons de votre haute bienveillance l'octroi d'un rendez-vous dans les meilleurs délais ainsi que des engagements fermes et concrets afin d'apporter une réponse à nos préoccupations.

Dans l'attente de votre réponse et de premiers engagements rapides, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

Au nom du Conseil d'Administration national
de la FCPE,

Anne-Charlotte Rossi,
Présidente

Anne-Charlotte ROSSI

Certifié par youtrust

Copie à :

- Monsieur Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale,
- Monsieur Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur,
- Madame Sabrina Roubache, ministre chargée de la Voie Professionnelle,
- Madame Annie Genevard, ministre de l'Agriculture,
- M. Gilles Halbout, conseiller Education du Président de la République.